

Procès-verbal

DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2020

Séance du 23 mai 2020

Date de convocation : 18 mai 2020

L'an deux mille vingt, le samedi 23 mai, à neuf heures et trente minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de Mauquenchy sous la présidence de M. Pascal MARIETTE, convoqué par le maire sortant Madame Stéphanie LISSON.

Etaient présents: Mmes, MM, Sophie BIGNON, Marie FUMIERE, Pascal GODARD, Régis HELLOT, Philippe HAVE, Ronan LAMENISOT, Sophie LE DOUSSAL, Anne MARC, Pascal MARIETTE, Jean-Jacques OCTAU, Christian RIMBERT Formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent excusé avec pouvoir : 0

Présents : 11

Absent/Pouvoir :

Absent excusé :

Votants : 11

Ouverture de la séance à 9 h 30

1 Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M MARIETTE Pascal, 1^{er} adjoint qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs: Mme MARC Anne et M. HELLOT Régis
Secrétaires de séance : Mme BIGNON Sophie et Mme FUMIERE Marie

2 Élection du maire

M. Christian RIMBERT a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré ONZE conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Il a été demandé quels sont les candidats au poste de Maire : M. Pascal MARIETTE se présente au poste de Maire.

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Élection du Maire

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) 11

Nombre de suffrages blancs 2

Nombre de suffrages exprimés 9

Mme. Sophie LE DOUSSAL : 9 voix (neuf voix)
M. Régis HELLOT: 1 voix (une voix)

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

Mme LE DOUSSAL Sophie a été proclamée deuxième adjoint et immédiatement installée.

3 Indemnité du Maire et des adjoints

Le Conseil Municipal a décidé que le montant de l'indemnité du maire, des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, fixé aux taux suivants :

Maire : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Adjoints : 6.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

4 Lecture de la charte

M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local avant de clôturer la séance.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 23 mai 2020 à dix heures et douze minutes, en double exemplaire a été après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé et les secrétaires de séance ainsi que tous les membres présents.

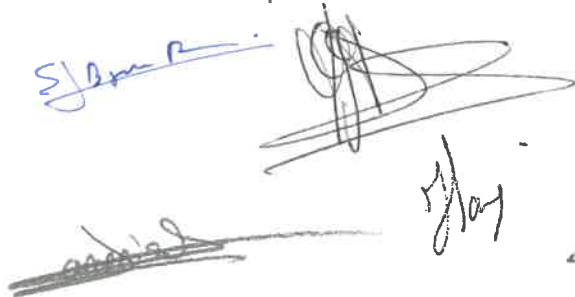
Le Maire
Pascal MARIETTE



Le conseiller municipal
Christian RIMBERT



Les secrétaires
Mme BIGNON Sophie et Mme FUMIERE Marie



Les assesseurs
Mme MARC Anne et M. HELLOT Régis

